

CONDITIONNEMENT

Sacs de 25kg.

PRESENTATION

Poudre fine de couleur gris clair qui contient un complexe aromatique

COMPOSITION ET ACTIONS

Sulfate de calcium	Propriétés asséchantes et adoucissantes
Phosphate de calcium	Propriétés assainissantes et neutralisation des gaz
Agent tensio-actif	Anti moussant
Complexe aromatique	Ambiance fraicheur

SPECIFICATIONS TYPES

Neutralise l'ammoniac	1g de biomatech neutralise environ 30mg de NH₃
Assèche l'humidité des sols, laitière et de l'air	Retient 100% de son poids en urine à 12h de contact (protocole adapté de la norme NFV 19)
Assainit	Anti-moussant
Améliorant l'ambiance	Ambiance fraicheur

CONSEILS D'UTILISATION

S'épand à la main ou à l'épandeur

AU SOL AVANT LAITIÈRE :

Il constitue une première barrière efficace contre la remontée de l'humidité dans la laitière.

SUR LITIÈRE OU CAILLEBOTIS :

Il peut être utilisé en présence des animaux, sur zones souillées ou humides.

BIOMATECH Action 4**Poudre organo-minéral****Asséchant, acidifiant, désinfectant et répulsif****USAGE**

Poudre asséchante et acidifiante pour sols et litière en bâtiments d'élevage neutralise l'ammoniac, l'humidité et assainit l'ambiance.

*BIOMATECH action 4 est un complexe organo-minéral en poudre développé spécialement pour :

*Assèche fortement les urines, et bloque les fermentations

*Assainissement des sols et airs environnants par abaissement de pH de la laitière

Stoppe net l'ammoniac et les mauvaises odeurs

Assèche et désinfecte :

Les laitières (paille, copeaux, sciures)

Les logettes (paillées ou avec tapis)

Les airs bétonnées spéciale élevage

MODE ET DOSES**BREBIS- MOUTONS- CHEVRES- CHIENS**

Curage sur sol nu, avant paillage : 300g/m²

Stabulation, aire paillée, bergerie (sur litière souillée avant

repaillage) : 1kg/UGB/ semaine (jusqu'à 2kg en cas d'humidité)

Logettes ou caillebotis : fractionner les apports, après nettoyage, 200 à 300g/jour

Parc à veaux : 150 g/m², 1 à 3 fois par semaine

Agnelage et vêlage : 200 à 300g/m²

Chenils : 200 g/m²/semaine

POULETS- DINDES- CANARDS- PINTADES- OIES- CANARDS GRAS – LAPINS

*Entre deux bandes (vides sanitaire) : sur sol nu, avant paillage : 300 à 500 g/m² suivant l'humidité du sol

*En cours de bande (présence des animaux):

- sur litière souillée, avant repaillage : 300 à 500 g/m²

- sur caillebotis : 100 g/m², 1 à 2 fois par semaine

*prévention coups de chaleur : sur litière : 500 g/m² le matin sur tapis d'évacuation ou fosses : 250 g/m² ou linéaire

TRUIES-PORCS A L'ENGRAIS

*Sur caillebotis et bétons : épandre sur les zones humides ou raclés

- engraissement : 200 g/m²/semaine

- truies : 50 à 100 g/jour et par tête

*Sur litière ou en plan air : épandre 500 g/tête /semaine avant paillage ou 300 à 500 g/niche/semaine

PRODUIT DISTRIBUE PAR SARAPROC MAROC

DEPOT: 2 avenue Melilia Atlas, Fès – MAROC

Tél./Fax : (212)35 64 42 42/Tél. : (212)35 64 37 60

USINE : 14, Quartier Industriel Sidi Brahim –Fès

Tél : 05 35 96 04 59 Fax: 05 35 64 37 60

SITE WEB : www.saraprocmaroc.com E-mail: lahlou.saraprocmaroc@gmail.com

